



maître d'ouvrage



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture du Finistère

service instructeur

ministère des Transports,
de l'Équipement,
du Tourisme et de la Mer



direction
départementale
de l'Équipement
Finistère

PPR prescrit le 19 décembre 2006

Elaboration approuvée
par arrêté préfectoral
n° 2007 - 0188
du 23 février 2007

signé :
LE PREFET,
Gonthier FRIEDERICI

**Plan de Prévention des Risques
naturels prévisibles Submersion Marine (PPR-SM)**

Communes de Guissény à Plouescat

2 - Cartographie des zones du règlement
Carte 7/8

**Commune de TréfleZ (Est)
et Plounevez-Lochrist (Ouest)**

février 2007

EL:_CND_PPR\DOSSIER_REGLEMENTAIRE\CDI_Reg_Carte7_5000.aor

ZONES REGLEMENTAIRES

Z R Zone rouge

Z B Zone bleue

Z V Zone verte

--- Limites communales

--- Cours d'eau

Niveau de référence : 5.00 m



Echelle : 1 / 5.000